



# Congé pour vente locataire et enfant handicapés

Par **Belial53**, le **28/04/2025** à **21:12**

Bonjour,

J'écris pour ma cousine.

Elle vient de recevoir un congé pour vente valable jusqu'au 1er novembre 2025.

Situation :

Handicapée à 80 % (RQTH + AAH), mère isolée.

Son fils de 11 ans est également handicapé à 80 %.

Elle craint de ne pas trouver de nouveau logement à temps (crise du logement dans notre secteur).

Questions :

Peut-elle obtenir un délai supplémentaire pour quitter les lieux ?

Quelles démarches faudrait-il anticiper si aucune solution n'est trouvée ?

Merci beaucoup pour votre aide.

Par **Pierrepauljean**, le **28/04/2025** à **21:59**

bonjour

il est urgent de faire une demande de logement social en y joignant la notification du congé